

## Tarifs

Tous nos tarifs sont disponibles à l'accueil de votre établissement Argos. Le tarif des actes médicaux et chirurgicaux les plus courants sont repris dans ce dépliant.

Sur simple demande un devis personnalisé en fonction des besoins de votre animal vous sera remis.

Le prix de nos actes est établi au plus juste afin de garantir à vos compagnons des soins de qualité. Nos équipes se forment ainsi régulièrement et notre matériel est constamment renouvelé.

Consultation : 35.00€      Identification : 59.50€

Passeport : 9.90€



Consultation vaccinale : 59.70€  
(TCChlamLeu)

Castration : 69.00€

Ovariectomie : 129.00€



Consultation vaccinale : 49.90€  
(CHPPiL)

Castration (animal 15kg) : 155.00€

Ovariectomie (animal 15kg) : 269.00€

NAC      Consultation : 26.00€

[www.argos-veterinaire.com](http://www.argos-veterinaire.com)

## CLINIQUE VÉTÉRINAIRE GRADIGNAN

Consultation et chirurgie sur rendez vous



Lundi - Vendredi : 8h30 - 12h30 // 14h30 - 19h00

Samedi : 9h00 - 12h00

185 Cours du général de Gaulle, 33170 Gradignan

05 56 94 72 05

[gradignan@argos-veterinaire.com](mailto:gradignan@argos-veterinaire.com)



**Argos**  
VÉTÉRINAIRE

**La clinique assure les soins courants pour vos compagnons chats et chiens mais aussi pour les nouveaux animaux de compagnie**

Notre équipe se forme régulièrement pour vous apporter un service de qualité



**Dr Vet Anahita Le Bourdieu**  
diplômée de la faculté de médecine vétérinaire de Liège



**Dr Vet Anne Claire Masson**  
diplômée de la faculté de médecine vétérinaire de Liège



**Mélanie Zammit**  
ASV

Dans votre clinique vétérinaire Argos de Gradignan, nous vous proposons :

Consultation courante

Consultation NAC

Chirurgie générale

Hospitalisation

Laboratoire d'analyses

Dentisterie

Imagerie médicale



## Hospitalisation

Durant les heures d'ouverture de la clinique, nos équipes assurent la surveillance de vos compagnons hospitalisés. En dehors de ces horaires, une surveillance vidéo pour les animaux hospitalisés peut être mise en place et assurée par le vétérinaire d'astreinte qui, en cas de besoin, se déplacera.

## Urgence vétérinaire

En dehors des horaires d'ouverture, les urgences sont assurées par l'une des cliniques / cabinet du réseau Argos qui se relaient pour prendre en charge la continuité des soins. Vous pouvez joindre ce service au numéro unique :

**05 47 74 51 25**

## Crémation

Pour le dernier voyage de vos compagnons, Argos fait confiance à la société de crémation Incinérís, [www.incineris.fr](http://www.incineris.fr)

## Animaux errants

Les animaux errants ne sont pas admis dans les établissements Argos ; ils doivent être confiés à la police municipale du lieu de vagabondage ou à défaut au chenil ayant une convention avec la mairie du lieu de vagabondage.

## Informations légales

- > Règlements acceptés : espèces, cartes bancaires et chèques (virements pour les professionnels).
- > Les établissements de soins de la SAS Argos Vétérinaire dépendent de la juridiction du Conseil de l'Ordre des Vétérinaires de la région Aquitaine, Rue de Belfort, 33000 BORDEAUX.
- > Responsabilité civile professionnelle (RCP) assurée par MACSF assurance, 10 cours du triangle de l'Arche, TSA 40100, 92919 LA DEFENSE CEDEX.
- > Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès de la SAS Argos Vétérinaire.
- > Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.
- > Les actes effectués au sein des établissements de soins vétérinaires Argos sont soumis aux présentes CGF.
- > Les présentes CGF sont consultables sur notre site internet [www.argos-veterinaire.com](http://www.argos-veterinaire.com) et sur demande dans chaque clinique ou cabinet vétérinaire Argos.